



Lors de l'opération marquage vélo, le marquage a été fixé à 5 euros, une adhésion immédiate à 10 euros incorporait le marquage. Pour les adhérents, marquage gratuit pour un vélo.

3 - Projets 2015 (voir document en annexe)

Remarques

- S'accrocher au plan vélo est-il judicieux ? Ne faut-il pas le faire revoir ?
- Participation aux manifestations nationales.
- La communication avec le site internet et les médias : continuer à les développer.
-

4 - Renouvellement du CA.

Au cours de l'année 2014 Michel Richard et Justine Pitel : démissionnaires.

Le CA actuel : Henri Arnal, Sylvie Berthiot, Michel Bourgeat, Denis Delmas, Françoise Fiedler, Henry Fruteau, Gérard Lagaude.

- Patrick Forest - Julie Lallement - Gilles Studer

Le CA reste à 10 membres et se réunira le 5 mars pour se répartir les responsabilités.

5 - Questions Diverses

Route de Sauve :

Plaque d'égout dans le mauvais sens : appeler « allo voirie » pour ce type de difficulté. S'il n'y a pas de réaction : informer Croco Vélo.

Participation d'autres associations aux réunions de la mairie :

Systématiquement la mairie convoque les 3 autres associations. Deux viennent régulièrement.

Couloirs de bus :

Si 4,5m de large, les vélos sont autorisés à les emprunter.

Si moins larges (3 m en général) les vélos ne peuvent être autorisés que par arrêté municipal.

Double sens vélo :

C'est une disposition qui n'est pas développée à Nîmes.

20h15 : Fin de l'AG.

PS : Lors de sa **réunion du 5 mars 2015 le CA** a renouvelé les responsabilités du **président** (Michel Bourgeat), de la **trésorière** (Françoise Fiedler) et du **secrétaire** de l'association (Denis Delmas).